

CHRONIQUE



DOMINIQUE LECOURT
Philosophe,
directeur général
de l'Institut Diderot

Diderot au Panthéon ?

Alors que nous commémorons cette année le 300^e anniversaire de la naissance de Denis Diderot, comment ne pas se rallier au projet avancé dans la sphère politique d'un transfert de ses cendres au Panthéon ? La Patrie reconnaissante pourrait estimer le grand homme digne de la plus solennelle de ses cérémonies, même si le philosophe n'aurait guère apprécié de se voir ainsi « panthéonisé ». Un obstacle néanmoins donne à l'idée d'un tel transfert, plusieurs fois avancée depuis 1884, une tonalité sur-réaliste. Quand la politique se mêle d'officialiser des valeurs culturelles et de les ordonner, la farce n'est jamais loin. Ici, par exemple, on découvre que des cendres de Diderot, il n'y en a point. Elles ont été irrémédiablement dispersées.

Pour comprendre les raisons de ce fait, il faut revenir aux circonstances de sa mort,

le 30 juillet 1784. Sa famille voulait des obsèques en bonne et due forme religieuse. Voltaire s'était vu refuser, six ans plus tôt, une sépulture chrétienne par le curé de Saint-Sulpice. D'Alembert était mort fin octobre 1783 sans recevoir les sacrements et que son cadavre ne fut pas livré à la voirie, il ne le dut qu'à sa qualité d'Académicien.

Tout permettait de penser que l'Église s'opposerait à l'enterrement religieux d'un écrivain connu pour son hostilité à son égard.

Le gendre de Diderot, Monsieur de Van-deul, époux de sa fille unique Marie-Angélique, se réjouit donc des visites répétées du curé de Saint-Sulpice à son beau-père au cours du printemps et en espère une conversion. Mais Diderot refuse de se rétracter ! Au curé qui lui fait valoir qu'une telle rétractation « *ferait un fort bel effet dans le monde* », Diderot répond tranquillement « *Je le crois, monsieur le curé, mais convenez que je ferais un impudent mensonge.* » On abandonne alors tout projet d'obsèques à Saint-Sulpice.

L'appartement que Catherine II de Russie a demandé qu'on loue pour son ami philosophe se trouve sur le territoire de l'église Saint-Roch. On se reporte donc vers le curé de la paroisse. On joue du calendrier et on s'arrange pour répandre,

contre toute vraisemblance, l'idée que le philosophe, dans la suite de ses entretiens du printemps, a reçu l'extrême-onction.

Des funérailles purent ainsi être organisées en l'église Saint-Roch, le 1^{er} août 1784. Elles furent solennelles, même si aucun officiel ne vint y assister. Le corps de Diderot fut enterré dans la Chapelle de la Vierge, sous la coupole qu'il avait tant décriée. Dix ans plus tard, la Révolution rebaptisa Saint-Roch en « Temple du génie », d'une appellation involontairement diderotienne. Est-ce à ce moment-là que furent dispersées les cendres de Diderot ? Il y a tout lieu de le penser. Et l'on peut trouver une valeur symbolique à ce retour des cendres au grand vent épicurien de l'ordre cosmique, au moment où l'on enfermait celles de Rousseau au Panthéon. Toujours est-il que lorsque la République les fit rechercher, on ne trouva rien. Tous les cercueils avaient été profanés, délestés de leur plomb à des fins militaires. Les corps avaient été jetés à la fosse commune.

On dit que, la veille de sa mort, Diderot prononça ces mots en forme de maxime antique : « *Le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité.* » Cela mérite d'être rappelé aujourd'hui où les industries de la crédulité ont acquis une puissance qui menace ce « premier pas » si difficile.